Image not found or type unknown

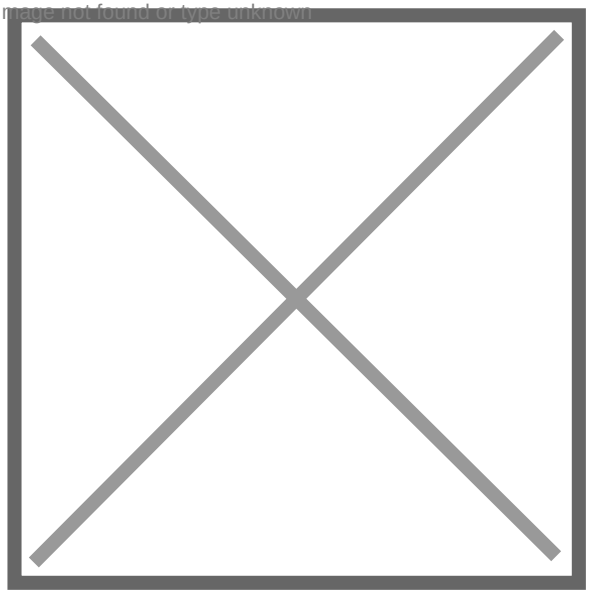

Changement statut après licenciement(Passeport Talent)

Par **Wael_talent**, le **22/01/2019** à **11:27**

Bonjour à tous,
Je suis un ingénieur en informatique j'ai arrivé en France le mois de septembre. j'ai déposé une demande titre de séjour passeport talent jeune entreprise(l313-20 1). J'ai pas encore obtenu ma carte de séjour sachant que j'ai déposé la demande le 12/10/2018.
Mon problème actuel est que j'ai passé presque 5 mois en intermission(pas de mission) et mon employeur veut mettre fin à mon contrat CDI.Est ce que la repture cause des problèmes surtout que j'ai pas encore mon titre de séjour(j'ai seulement un récépissé).
Dans le cas d'un licenciement est ce que je peux changer l'employeur vers n'importe quel ss2i? ou je dois chercher une jeune entreprise?
Dans le cas ou je ne trouve pas les critères de jeune entreprise est ce que je dois retourner vers mon pays et relancer la phase d'intégration(direccte)?
Merci bien pour l’intérêt.

Par **avilllit**, le **04/04/2019** à **00:43**

Bonjour,
Je suis dans le même cas que vous actuellement. Cela s'est-il passé comment pour votre cas?
Merci.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés